

# Après le jugement de Krupp von Bohlen

### Une grève générale de protestation dans ses usines est annoncée

Essen, 10. — La direction des usines Krupp a fait afficher dans les usines un avis aux ouvriers leur recommandant de conserver leur poste. Le conseil des ouvriers des usines Krupp, de même que les diverses organisations syndicales d'Essen, dans un appel adressé aux ouvriers, commerçants et hôteliers, a décidé la cessation générale du travail vendredi de onze heures à seize heures en signe de protestation contre l'arrêt du Conseil de guerre de Weiden.

Les rues seront désertées et tout le trafic arrêté de midi à 15 heures.

### Le personnel municipal d'Essen sera grève également

Essen, 10. — Les fonctionnaires et ouvriers municipaux d'Essen ont décidé de faire grève demain vendredi de 11 à 19 h., en signe de protestation contre les condamnations de Weiden. Les tramways ne circuleront pas pendant la même période.

### Un chef de gare saboteur vient d'être arrêté

Düsseldorf, 10. — Le chef de gare de Merklind qui a été reconnu coupable d'un acte de sabotage commis sur la voie ferrée, a été arrêté.

## LES GROS SCANDALES

### Pour celui des carnets mexicains une étiq. de Marseille est arrêtée

Marseille, 10. — M. Cavillon, juge d'instruction, a fait appeler à son cabinet le docteur Charles Platon et lui a fait part des faits revêtus à sa charge.

Selon l'accusation, sur environ 45.000 fr. d'ordonnances signées par le docteur Platon, une trentaine de mille francs se rapporteraient à des ordonnances tout les malades, réformés et mutilés, n'auraient jamais eu connaissance.

L'accusation retient également le fait que pendant son séjour de trois mois (juillet, août, septembre 1922), que fit le docteur Platon en Tcheco-Slovaquie et à Marienbad, des ordonnances signées de lui auraient été exécutées par diverses pharmacies de Marseille. Sur ce point par lequel le docteur a répondu en reconnaissant que la matérialité du fait, mais en l'expliquant de la manière suivante :

Les réformés qui se présentaient à son cabinet n'y venaient que pour des piqûres que faisait son infirmière.

Celui-ci détachait une feuille du carnet qui lui était envoyée à Marienbad pour qu'il la signe.

### L'Etat fut frustré dans une colossale affaire de sacs

Paris, 10. — Le service des délégations judiciaires sur commission rogatoire de M. Warain, juge d'instruction, procède à de nombreuses enquêtes pour savoir dans quelles conditions d'importants marchés ont été passés, au lendemain de l'armistice, par certains fonctionnaires chargés d'assurer le transport des céréales en France.

Le principal accusé serait M. Pistré, ancien publiciste qui était en 1919, chef du service de la sucrerie, au ministère de l'Agriculture. En cette qualité, il eut à sa disposition un crédit de cent millions pour l'acquisition des sacs nécessaires au transport des céréales achetées par les neuf centres de ravitaillement établis en France.

Or, le 9 mai 1922, le ministre de Commerce, M. de Lasteyrie, le parquet de la Seine d'une plainte pour corruption de fonctionnaires et complicité contre M. Pistré et tous autres.

### ON ENQUÊTE, A LILLE, NOTAMMENT

Une perquisition fut opérée chez M. Pistré et des indications importantes ont été faites dans les centres de Marseille, Avignon, Orléans, Villeneuve-sur-Lot, Lille, Bordeaux et diverses autres villes où il y eut des fournisseurs.

D'après les premiers résultats de l'enquête, il semble que certains négociants obtinrent grâce de coupables complaisances, des marchés trop avantageux.

C'est pas tant par le nombre des fonctionnaires qui se trouvent compromis dans l'affaire de corruption que cette affaire est intéressante, c'est surtout par la quantité de négociants qui s'y trouvent également compromis.

### UNE BANDE NOIRE S'APPROPRIA UNE VINGTAINNE DE MILLIONS

Ces négociants avaient constitué simplement une bande noire qui avait pour but de drainer l'argent à leur profit.

On évaluait de 20 à 25 millions les pertes subies par l'Etat en raison de ces agissements.

Ajoutons que M. Pistré, bien que nommé député par le ministre du Commerce, n'a jamais été entendu par M. Warain. Ce magistrat attend le résultat complet de l'enquête pour décider s'il y a lieu à inculpation.

### Des individus rafèrent l'or par millions

Montpellier, 10. — La police mobile de Montpellier vient de découvrir une nouvelle bande de trafiquants de pièces d'or, qui avait son centre d'action dans la commune de Sumène (Gard). L'heure actuelle, il y a douze inculpés, dont les principaux sont les nommés Jean Raynal, de Montpellier, et Casimir, de Sumène.

Dans cette affaire, la police mobile découvrit en or une fabrication clandestine d'allumettes chimiques. C'est dire combien l'opération fut couronnée de succès.

Le trafic des pièces d'or remonte à plusieurs années. Les rabatteurs opéraient dans l'Aveyron, le Gard et la Lozère, mais plus spécialement dans les arrondissements de Saint-Affrique, Florac et Le Vigan. L'or ainsi ramassé était envoyé à l'in. Le décade d'une banque, de Sumène, et l'on a fondé des ateliers clandestins. Le poids d'or était payé jusqu'à 34 fr. On le voit, les rabatteurs y mettaient le prix. Le montant des pièces ainsi ramassées dépasse 12 millions.

### Le temps d'au'o'rd'hui PLUVIEUX, FROID

Temps très nuageux; encore des averses et des grains; pluies orageuses au cours de la journée. Vent d. nord-ouest, 3 à 4 mètres; température minimum, 4°.

# L'Italie répondrait au Reich samedi

### La note britannique n'est pas encore prête

On publie à Rome, une note d'allure officieuse disant que le texte de la réponse italienne sera communiquée demain aux ambassadeurs Alliés et samedi à l'ambassadeur d'Allemagne.

A Londres, on annonce que la réponse britannique à la note allemande n'a pas encore été définitivement mise au point.

### La solidarité alliée base de la politique anglaise

Londres, 10. — Aux Communes, plusieurs questions sont posées au sujet de la note allemande et de la question des réparations. M. Baldwin y fait les réponses suivantes :

1. Si l'honorable député (M. Lambert) se réfère à la déclaration faite à la Chambre des Lords le 20 avril dernier par Lord Curzon, il constatera que le gouvernement britannique se rend pleinement compte de l'importance du maintien de la solidarité alliée. Il est à la base de la politique actuelle.

2. Le Gouvernement des Etats-Unis n'a rien réclamé à l'Allemagne au titre de réparations et consulter le gouvernement américain au sujet de la note allemande n'aurait peut-être d'autre résultat que de l'embarrasser.

### « Ingrats ! » nous dit M. Lloyd George

Londres, 10. — Au cours d'un discours qu'il a prononcé hier soir, M. Lloyd George a exprimé le regret que selon son expression, pas un mot de reconnaissance ne vienne de France et de Belgique, pour le fait que, pendant la guerre, des millions de Britanniques ont quitté leurs foyers.

« On ne sait jamais », ajoute l'ancien Premier, quand on aura encore besoin de l'Empire britannique, et nous serions heureux d'entendre parler de la gratitude de ceux que la Grande-Bretagne a sauvés de la tyrannie. »

## Un projet allemand pour les réparations

Berlin, 10. — Dans la « Gazette de Voss », le grand industriel Von Litwin publie un projet de garantie de l'économie allemande pour les réparations, projet qui correspondrait aux propres idées de M. Stresemann.

Aux termes de ce plan, toutes les entreprises existantes à partir d'un certain capital et toutes les entreprises nouvelles, dès le début devraient être transformées en sociétés anonymes et céder un tiers de leurs actions à l'Etat. L'Etat allemand verserait toutes ses parts à une société internationale des réparations.

La dite Société aurait son siège en Allemagne. Son conseil d'administration serait composé de délégués de tous les Etats intéressés aux réparations et de ceux chez qui des emprunts allemands seraient émis.

## Le commerce avec les Alliés n'est pas officiellement interdit

Berlin, 10. — Le gouvernement allemand s'est prononcé contre l'interdiction officielle de tout commerce avec la France et la Belgique, en supposant comme admis que les transactions seraient pratiquement suspendues.

## La dette flottante du Reich : 10.291.000.000 de marks

Berlin, 10. — La Dette flottante du Reich a atteint le 30 avril 10.291 milliards de marks.

## Un soldat a dormi pendant 4 ans

San-Francisco, 10. — Le lieutenant Henry B. Dyson, qui fut inconscient pendant 34 mois, se réveilla dernièrement et s'assit sur son lit à l'hôpital Letterman.

Juste avant l'armistice, le lieutenant Dyson était en garnison aux casernes de Schofield, à Hawaii. Il fit une chute de cheval pendant les manœuvres et se fractura le crâne.

Il y a quelques jours, sans cause apparente, il s'assit sur son lit, demanda un bon repas et commença à questionner les infirmières à propos des progrès de la guerre. Il fut ahourdi et quand on lui parla de son sommeil de quatre ans.

A l'heure actuelle, les médecins s'ensont ou'il a de grandes chances de guérir complètement.

## 200 tuillés en Georgie

Varsovie, 10. — On mande de Riga, que la tcheka a arrêté, en Georgie, 1.200 personnes, dont 200 ont été tuillés.

## Une étincelle fut la cause de la mort de 12 hommes

Corsica (Texas), 10. — Une étincelle a communiqué le feu à un jet de pétrole d'un nouveau puits. Une douzaine d'hommes au moins ont été carbonisés.

## La libération de la Classe 19 1

HEUREUSE INTERVENTION DES OFFICIERS EN FAVEUR DES MILITAIRES DES REGIONS LIBÉRÉES.

A la suite de son énergique intervention en faveur des militaires de la classe 1921 originaires des régions libérées, le ministre du Nord, a reçu du Ministre de la Guerre la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation des militaires de la classe 1921, originaires des régions libérées, recensés au domicile de leurs parents qui ont dû quitter ces régions pour des motifs consécutifs à la guerre, et de demander de vous faire connaître que, par extension des dispositions « révisées » par le décret du 23-18-11 du 9 mars 1923, en faveur des jeunes gens des régions libérées, j'ai décidé de libérer dès maintenant les catégories suivantes de militaires appartenant à la classe 1921 :

1. Militaires provenant des régions libérées, recensés à leur lieu de refuge et compris sur la liste de recrutement de la subdivision de leur domicile dans les régions libérées.

2. Militaires provenant des régions libérées, recensés et recrutés dans les mêmes conditions dans la famille à manifesté l'intention de rentrer dans les régions libérées.

3. Ces jeunes gens devront fournir à l'autorité militaire un certificat du Maire de la commune de leur domicile en région libérée, constatant soit que leur famille est actuellement rentrée, soit qu'elle a l'intention de s'y transporter à nouveau.

4. Les jeunes gens libérés au fur et à mesure de la production du certificat susvisé. »

# La Journée Sportive

## Football-Association

### Sur les rencontres du 6 Mai

Un nous a reproché de n'avoir pas été assez sévère vis-à-vis des Américains, lors de leur conduite antipatriote de dimanche dernier, sur le terrain de l'Olympique Lillois. Notre collaborateur D. D. avait pourtant justement jugé leur geste.

Les Américains, encore avertis d'avoir tenu tête au Racing-Club de Roubaix, le dimanche précédent, à Tourcoing, avaient peut-être compté ne faire qu'une bouchée des Lillois. Mais ils sont tombés sur ce que nous appelons « un bec de gaz ». Aussi, prétextant une erreur d'arbitrage, ils se sont contentés, « révoquant l'arbitrage », de rentrer au vestiaire et de prendre le premier train en partance pour Amiens. Nous limiterons à nos appréciations, Amiens peut-être heureux de figurer, l'an prochain, en division honneur, surtout avec les éléments qu'il possède ou qu'il recrutera. Amiens est une ville très accueillante, et n'est pas située bien loin de Paris.

A Roubaix, sous le titre pompeux d'Entente Bruxelles, nous avons vu évoluer une équipe composée presque exclusivement de réserves de nos grands clubs belges. Sans s'employer, nos amis et alliés ont fait un très bon jeu de défense au titulaire du Championnat du Nord.

La Poule d'accession touche à sa fin. Trois clubs sont en tête : Béthune, Fives, Caudry. Les autres sont en lutte pour le titre de champion de la partie finale se disputera. Béthune espère, beaucoup de la rencontre Caudry-Fives à Caudry. Chez lui il recevra Halluin.

De la Poule d'accession, d'un match nul à Caudry, nous retrouverons deux clubs à égalité et cela nous vaudra une rencontre supplémentaire, qui aura lieu le 20 mai, à Lille ou à Roubaix.

En troisième division, Mouvaux a tenu en respect le Racing-Club Lillois, en obtenant le match nul. Cette série semble très disputée. Le dernier match se jouera aujourd'hui à Mouvaux entre l'E. S. locale et l'Excelsior-Club Tourcoing. Belle rencontre en perspective et d'un grand intérêt.

## Le Challenge Wyatt

POUR LA FINALE, L.O. L. A BATTU LE RED STAR DE PARIS PAR 4 buts à 0

Plus de quatre mille personnes ont assisté, hier après-midi, sur le terrain de L.O. L., à la rétro-victoire des Lillois sur les Parisiens du Red Star. Il est vrai que l'équipe de ces derniers était amputée de cinq joueurs internationaux qui représentaient la France contre l'Angleterre hier, au Stade Pershing.

Toutefois, les remplaçants, sans valoir les titulaires, étaient d'une classe au-dessus de la moyenne et représentèrent dignement le football français.

Chez les Lillois, trois hommes méritent, Vandeputte, Péchard et M. Vignoli, leurs compliments furent bons, seul Loir fut médiocre et fut à côté de ses coéquipiers.

Dans l'ensemble de la partie les Olympiens dominèrent nettement et firent preuve d'un mordant et de beaucoup d'esprit de décision, ils eurent aussi la bonne idée de shooter à chaque occasion, tandis que les Parisiens flageolaient et se firent souvent prendre la balle par la défense Lilloise.

M. Dierickx, de Roubaix, les équipes avaient la formation suivante :

RED STAR. — Descombes, Coste, Fontaine, Ottavien, Pédot, Decker, Sentubéry, Naudin, Cor. Don, Joyau et Civel.

L.O. LILLOIS. — Besson, Duponchelle, Buzza, Courtois, Graveline, Loir, Jenkofski, Billon, Hysen, Bateau et Montagne.

## Basket-Ball

Le Basket-Club d'Esquermes demande matches pour le dimanche 13 mai et pour le mois de mai, sur le terrain adverse. Adresser la correspondance à M. A. Leblanc, 60, rue Mexico, à Lille.

## Boxe

LA SEANCE DE L'A. S. ROUBAIX

La présence de Mascart, le prestigieux boxeur angevin, et l'attrait du programme mis sur pied par le Comité de l'A.S. Roubaix, ont attiré, salle des fêtes, rue de l'Hospice, la foule des grands jours. La salle regorgeait de spectateurs qui se sont vivement intéressés aux combats portés à l'affiche.

Mascart a été l'objet d'une magnifique ovation dès son entrée dans la salle et à son apparition sur le ring. Nous espérons se rappeller longtemps de l'ovation qui lui fut faite.

Voici les résultats de la soirée :

Leroi et Scève font match nul.

Détré vainqueur aux points de Breut, d'Anzin.

Michael bat Hublard par k.o., au 3e round.

Poteau, vainqueur de Cogureau, aux points.

Weymel bat Leteroy aux points.

Hérisson bat Patin aux points.

Lapau bat Mareuz aux points.

## DEMANDE DE MATCHES

Le Basket-Club d'Esquermes demande matches pour le dimanche 13 mai et pour le mois de mai, sur le terrain adverse. Adresser la correspondance à M. A. Leblanc, 60, rue Mexico, à Lille.

## Boxe

LA SEANCE DE L'A. S. ROUBAIX

La présence de Mascart, le prestigieux boxeur angevin, et l'attrait du programme mis sur pied par le Comité de l'A.S. Roubaix, ont attiré, salle des fêtes, rue de l'Hospice, la foule des grands jours. La salle regorgeait de spectateurs qui se sont vivement intéressés aux combats portés à l'affiche.

Mascart a été l'objet d'une magnifique ovation dès son entrée dans la salle et à son apparition sur le ring. Nous espérons se rappeller longtemps de l'ovation qui lui fut faite.

Voici les résultats de la soirée :

Leroi et Scève font match nul.

Détré vainqueur aux points de Breut, d'Anzin.

Michael bat Hublard par k.o., au 3e round.

Poteau, vainqueur de Cogureau, aux points.

Weymel bat Leteroy aux points.

Hérisson bat Patin aux points.

Lapau bat Mareuz aux points.

## DEMANDE DE MATCHES

Le Basket-Club d'Esquermes demande matches pour le dimanche 13 mai et pour le mois de mai, sur le terrain adverse. Adresser la correspondance à M. A. Leblanc, 60, rue Mexico, à Lille.

## LA COURSE PARIS-LILLE

### DECROIX triomphe sur OLGA

La BICYCLETTE OLGA, pneus Hutchinson triomphe dans le premier Paris-Lille. DECROIX, qui figure en trois ème catégorie, se classe PREMIER du classement général et de sa catégorie.

La grande marque OLGA, pneus Hutchinson, crée les champions et prouve par des faits la SOLIDITE DE SES MACHINES. La preuve en est convaincante.

## Cyclisme

### PARIS-LILLE

UN NOUVEAU SUCCES DES CYCLES OLGA DECROIX, DE ROUBAIX, SE CLASSE PREMIER

Au cours de Paris-Lille, les coureurs eurent à souffrir d'une pluie presque continue, d'un vent violent de côté, qui rendit l'épreuve pénible à tous les points de vue.

Le vainqueur, Decroix, de l'Amicale des Arts de Roubaix, qui montait une des dernières bicyclettes sortant des usines OLGA, de Saint-Amand, n'en a que plus de mérite.

A Arras, Decroix faussa compagnie à Samyn et prit une nette avance qu'il conserva jusqu'au poteau d'arrivée.

Le crack d'OLGA a mené sa course sagement, en homme content en ses moyens et surtout en sa fidèle bicyclette OLGA.

Malgré le temps, il y avait beaucoup de monde aux abords de l'arrivée, où le contrôle fonctionnait.

Vers 16 heures 30, les automobiles officielles annoncent l'arrivée imminente de Decroix. On se prépare à le recevoir. Il est 10 heures 44, lorsque le vainqueur passe la ligne d'arrivée. On le porte en triomphe.

La Maison OLGA félicite son seul représentant, qui reçoit un bouquet. Puis les arrivées se succèdent.

Les voici dans l'ordre :

— 1er, Decroix, A.C. Roubaix, en 10 h. 25' 15" sur cycle OLGA, pneus HUTCHINSON, 2e sur bicyclette D.E.M.; 3e, Preuss, Vieux-Condé, en 10 h. 35' 10"; 4e, Caron, A.C. Roubaix, en 10 h. 40' 30"; 5e, Verillie, P.M.A., en 11 h. 40' 30"; 6e, Verillie, P.M.A., en 11 h. 40' 30"; 7e, Vanlone P.M.A.; 8e, Dupont, P.M.A.; 9e, Dejaeger J.S.L.; 10e, Vassat A.C. Lambres; 11e, Leroy A.L.; 12e, Houplines; 13e, Vandemulder P.M.A.; 14e, Gras, P.M.A.; 15e, Sise A.C.L.; 16e, Denud A.C.L.; 17e, Pruvost A.C.L.; 18e, Vandeveld J.S.L.; 19e, Doms, P.M.A.; 20e, Demey A.C.L.; 21e, Lhayotte Cony, Houplines; 22e, Desbiers, C.L.; 23e, Delcourt A.C.L.; 24e, Lillois A.C.L.; 25e, Vanden Pillemon A.C.L.

A noter que le course avait réuni 278 engagés et qu'il n'y eut que 125 partants.

Maintenant, songeons au Critérium Cycliste du Réveil du Nord, qui se disputera le 3 juin prochain. Cette épreuve est dotée de plus de 10.000 francs de prix.

## Marche

lot de partants, a obtenu, malgré la température inclemente, un gros succès.

La première place est revenue à Alexandre Marcel, U. V. M., sur cycle DELAGE.

Agents pour Lille et la Banlieue : Crombet et Lescoq, 2, rue du Faubourg d'Arras, Lille Tramways C et L.

## RYSEL

### dans PARIS-LILLE

6<sup>me</sup>, 8<sup>me</sup>, 11<sup>me</sup>, 16<sup>me</sup> et 19<sup>me</sup>

La course Paris-Orléans

Hier s'est disputée la Course Paris-Orléans (124 kilomètres). Une centaine de coureurs ont pris le départ. La course a été des plus dures, par suite d'un fort vent debout. Copain a pris la tête place devant Leducq, Dhuer, Wabast, Huot et Degual dans l'ordre.

## Course à pied

VERMEULEN A MARSEILLE

Le Grand Prix de Marseille, disputé au cours d'une réunion organisée par le Club Athlétique de Marseille, sur 5.000 mètres, a donné les résultats suivants : 1. Guillemot, 2. Vermeulen; 3. Ambrosini (Italie).

## Aérostation

RALLYE BALLON DU 13 MAI

A LA MADELINE

C'est le dimanche 13 mai qu'aura lieu le Rallye-Ballon automobile, motocycliste et cycliste, organisé par la Municipalité de La Madeleine, sur une distance de 40 km. environ et classé en 5 catégories.

De magnifiques objets d'art vont récompenser les auteurs des catégories automobiles et motocyclistes.

Les engagements sont reçus, soit à l'Hôtel de Ville de La Madeleine, soit au Pavillon

# Un cadavre dans les décombres d'une maison incendiée

## CRIME, PEUT-ETRE

Toulouse, 10. — Le nuit dernière, à Cazes Mondarot, arrondissement de Molsaïs (Tarn-et-Garonne), une maison isolée habitée par Mme veuve Clémence Delcassé, a été détruite par un incendie. Le cadavre de la propriétaire a été trouvé coincé dans les décombres.

De nombreux vols avec effraction ayant été commis depuis peu dans la région et la victime de l'incendie passant tout avoir d'importantes économies, dont une partie en or, on se demande si l'on ne se trouve pas en présence d'un crime.

## Les télégrammes autographes

Paris, 10. — L'Administration des P. T. T. vient de décider d'appliquer sans délai la photographie. A dater du 15 mai, deux lignes de télégrammes seront ouvertes au public pour l'échange entre Paris et Strasbourg d'autre part, des messages téléautographiques, c'est-à-dire des télégrammes reproduisant l'écriture autographe des expéditeurs.

Cette expérience sera largement développée si elle obtient la faveur du public.

## Objets recueillis sur les corps de militaires non encore identifiés

(Liste dressée par l'œuvre « Les Nouveaux du Soldat », rue de Varenne, n. 53, à Paris, sur documents émanant de l'état-civil militaire).

Secrétaire de Charleroi-Tourcoing. — Bureau à Yvoir, province de Namur.

Sur le corps d'un militaire du 71e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national d'Auvillers, province de Namur, tombe 1.148, tombe 345; initiales initiales, 1.148, 345.

Corps d'un soldat du 2e zouaves, exhumé dans le cimetière national d'Auvillers, tombe 345, rénuméré même cimetière, tombe 345; Pas recueilli d'objets caractéristiques, mais corps renfermé dans un cercueil en bois, sur lequel on a écrit en chêne : ce double cercueil n'a pu être trouvé que par une famille qui, par conséquent, connaît ce soldat.

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

## Boxe

Sur le corps d'un soldat du 43e régiment d'infanterie, exhumé dans le cimetière national de Saint-Gerard, province de Namur, tombe 345, rénuméré dans le cimetière national français de Dinant, tombe 345; initiales initiales, 345; sur le cadran, numérotage suivi de 1 à 24.

# EN DEUX LIGNES

Paris. — 7 enfants de 6 à 14 ans ont disparu dans la journée de mercredi.

# DERNIERE HEURE

## L'assassin de M. Vorovsky ne manifeste aucun regret

Les Alliés ont leur part de responsabilité dit l'une des victimes

Lausanne, 10. — Interrogé